



DIRECTION CULTURE PATRIMOINE
Service des Théâtres

Les Théâtres Municipaux d'Angers peuvent être loués pour l'accueil de spectacles amateurs et professionnels dans toutes les disciplines (théâtre, danse, chant, musique...).
Sont exclues les manifestations de type conférence, colloque, ou soirée privée.
Sauf indication contraire, tous les tarifs indiqués prévoient la mise à disposition des théâtres en ordre de marche avec l'entretien et le personnel nécessaire
(3 techniciens / agents d'accueil, SSIAP, agent de sûreté lors des représentations)

Tarifs de location journaliers TTC
Tarifs à partir du 1er septembre 2026 - DM 2026-194

	GRAND THEATRE D'ANGERS	THEATRE CHANZY	SALLE CLAUDE CHABROL	
	Salle numérotée parterre + 3 balcons Jauge 704 places (655 avec la fosse d'orchestre) Guichet billetterie	Avec gradin Jauge 608 placement libre	Avec gradin Jauge 330 placement libre	Sans gradin Jauge 711 placement libre
Producteurs privés Entreprises Associations hors Angers Loire Métropole	4 900 €	2 400 €	1 850 €	2 400 €
Associations Angers Loire Métropole	2 700 €	1 650 €	900 €	1 300 €
Associations angevines Etablissements d'enseignement supérieur et établissements scolaires sous contrat Education Nationale hors Angers Loire Métropole	1 900 €	1 000 €	550 €	750 €
Evenement à but humanitaire organisé par une association d'intérêt général (présentation rescrit fiscal)	1 000 €	650 €	375 €	450 €
Ecoles publiques, écoles privées sous contrat Education Nationale et dépendantes d'Angers Loire Métropole		Gratuité		
Collèges et Lycées publics ou privés sous contrat Education Nationale (sous réserve d'un projet pédagogique) d'Angers Loire Métropole Maisons de quartier d'Angers Loire Métropole		Gratuité (pour 1 représentation par saison / tarif associations angevines au-delà)		

Coûts supplémentaires TTC

Majoration lundi, jours fériés et 31 décembre		Tarif de location journalier TTC + 30% supplémentaire
Représentation supplémentaire le même jour		Tarif de location journalier TTC + 25% supplémentaire
Annulation moins de 60 jours avant la représentation Acompte de réservation		30% du tarif de location journalier TTC
Annulation moins de 15 jours avant la représentation		50% du tarif de location journalier TTC
Forfait journalier technicien supplémentaire par service de 4h (au-delà de 3 techniciens par spectacle)		140 €
Forfait heures après minuit (par agent) Forfait heure après 23h pour le foyer (par agent) Forfait prenant en compte les temps de démontage et de remise en état plateau après spectacle (toute heure commencée est due)		60 €